

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2017 ENS DE LYON

CA du 15 mars 2018

SOMMAIRE

BILAN	P 3
COMPTE DE RESULTAT	P 6
ANNEXE	P 6
I) Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation	P 11
I.1) Faits caractéristiques	P 11
I.2) Comparabilité des comptes	P 11
I.2.1) Changement de méthode comptable	P 11
I.2.2) Corrections d'erreur	P 11
I.3) Principes et méthodes d'évaluation	P 12
I.3.1) Immobilisations incorporelles	P 13
I.3.2) Immobilisations corporelles	P 13
I.3.3) Amortissements des immobilisations	P 14
I.3.4) Stocks	P 15
I.3.5) Créances	P 15
I.3.6) Valeurs mobilières de placement	P 15
I.3.7) Financements d'actifs	P 15
I.3.8) Provisions pour risques et charges	P 16
I.3.9) Emprunts et dettes	P 16
I.3.10) Rattachement des charges et des produits de l'exercice	P 16
II) Notes relatives aux postes du bilan	P 17
II.1) Actif Immobilisé	P 17
II.1.1) Immobilisations incorporelles	P 18
II.1.2) Immobilisations corporelles	P 18
II.1.3) Immobilisations en cours	P 18
II.1.4) Immobilisations financières	P 18
II.2) Amortissements et dépréciations des immobilisations	P 19
II.3) Créances et dettes	P 20
II.4) Trésorerie	P 21
II.5) Capitaux propres	P 22
II.6) Provisions	P 23
II.7) Comptes de régularisation	P 24

SOMMAIRE

III) Notes relatives aux postes du compte de résultat	P 25
III.1) Chiffres d'affaires et produits d'exploitation	P 25
III.2) Charges d'exploitation	P 30
III.3) Charges et produits financiers	P 32
III.4) Charges et produits exceptionnels	P 32
IV) Autres informations	P 33
IV.1) Evénements postérieurs à la clôture	P 33
IV.2) Effectifs	P 33
IV.3) Capacité d'autofinancement	P 34
IV.4) Fonds de roulement, Besoin en Fonds de roulement, Trésorerie	P 35
IV.5) Tableau de rapprochement entre la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale	P 36

BILAN

ACTIF	Brut	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016	PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles :	1 661 566	1 531 978	129 588	155 660	Contrepartie des actifs mis à disposition des établissements par l'Etat	130 360 373	132 968 320
Frais d'établissement	0	0	0	0	Financements des actifs par l'Etat	8 896 873	7 258 801
Concessions et droits similaires	1 661 566	1 531 978	129 588	155 660	Affectation	0	0
Autres immob incorporelles	0	0	0	0	Ecart de réévaluation	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	Réserves	26 785 094	26 785 094
Immobilisations corporelles :	242 757 434	87 426 172	155 331 262	153 206 121	Report à nouveau	-2 256 588	-5 813 114
Terrains	25 445 066	0	25 445 066	25 445 066	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 023 040	3 556 527
Constructions	139 103 653	28 198 235	110 905 418	112 200 983	Subvention d'investissement (Financement de l'actif par des tiers)	4 739 980	5 275 946
Installations techniques, matériels et outillage	35 276 865	27 876 552	7 400 313	8 204 102	Provisions réglementées	0	0
Collections	234 181	193 214	40 967	47 713	TOTAL CAPITAUX PROPRES	171 548 773	170 031 573
Autres immobilisations corporelles	34 787 474	31 158 170	3 629 304	3 988 052	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Immobilisations corporelles en cours	7 883 194	0	7 883 194	3 320 205	Provisions pour charges	400 978	229 181
Avances et acomptes versés	27 000	0	27 000	0	Provisions pour risques	15 821	39 034
Immobilisations financières :	27 000	0	27 000	0	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	416 800	268 215
					DETTES		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	244 419 000	88 958 149	155 460 850	153 361 780	Dettes financières :	187 823	184 129
					Emprunts auprès d'établissements de crédits	0	0
ACTIF CIRCULANT					Cautionnements reçus	187 783	184 010
Stocks et en-cours :	1 723 532	1 371 418	352 114	377 963	Avances et acomptes reçus	40	119
Matières premières, autres approvisionnements	147 648	0	147 648	152 079	Dettes d'exploitation :	7 165 974	4 702 790
En-cours de production	0	0	0	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 756 825	1 667 032
Produits intermédiaires et finis	1 575 884	1 371 418	204 466	225 884	Dettes fiscales et sociales	2 521 900	2 462 182
Marchandises	0	0	0	0	Autres dettes d'exploitation	887 249	573 576
Avances et acomptes versés sur commandes :	0	0	0	52 361	Dettes diverses :	8 195 007	81 637
Créances d'exploitation :	6 426 786	0	6 426 786	4 642 219	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 160 553	26 728
Créances clients	1 141 605	0	1 141 605	1 026 439	Autres dettes diverses	7 034 454	54 909
Autres créances d'exploitation	5 285 182	0	5 285 182	3 615 780	Produits constatés d'avance	5 030 798	4 173 416
Créances diverses :	4 612 559	435 000	4 177 559	2 825 563	TOTAL DETTES	20 579 602	9 141 971
Tva	1 437 476	0	1 437 476	1 032 363	COMPTES DE REGULARISATION		
Autres créances diverses	3 175 084	435 000	2 740 084	1 793 200	Ecart de conversion passif	0	0
Trésorerie :	26 109 533	0	26 109 533	18 168 575	TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	TOTAL GENERAL PASSIF	192 545 174	179 441 760
Disponibilités	26 109 533	0	26 109 533	18 168 575			
Charges constatées d'avance :	18 332	0	18 332	13 298			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38 890 742	1 806 418	37 084 324	26 079 979			
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0			
Ecart de conversion actif	0	0	0	0			
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	0	0	0	0			
TOTAL GENERAL ACTIF	283 309 742	90 764 567	192 545 174	179 441 760			

BILAN - ACTIF- Format Norme 1 du RNCEP				
ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET 2017	MONTANT NET 2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 661 565,67	1 531 977,64	129 588,03	155 659,53
Immobilisations corporelles	242 757 434,04	87 426 171,79	155 331 262,25	153 206 120,68
Terrains	25 445 066,34	0,00	25 445 066,34	25 445 066,34
Constructions	139 103 653,41	28 198 235,40	110 905 418,01	112 200 982,77
Installations techniques, matériels, et outillages	35 276 865,19	27 876 552,37	7 400 312,82	8 204 102,10
Collections	223 110,02	193 214,46	29 895,56	36 641,33
Biens historiques et culturels	11 071,40		11 071,40	11 071,40
Autres immobilisations corporelles	34 787 473,69	31 158 169,56	3 629 304,13	3 988 052,09
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	7 883 193,99	0,00	7 883 193,99	3 320 204,65
Avances et acomptes sur commandes	27 000,00		27 000,00	0,00
Immobilisations grevées de droits	0,00		0,00	0,00
Immobilisations corporelles (biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	244 418 999,71	88 958 149,43	155 460 850,28	153 361 780,21
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	1 723 532,04	1 371 418,03	352 114,01	377 963,26
Créances	11 039 345,85	435 000,00	10 604 345,85	7 520 143,36
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la commission européenne	8 181 021,17		8 181 021,17	6 148 413,44
Créances clients et comptes rattachés	1 141 604,54	435 000,00	706 604,54	1 026 438,76
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00		0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00		0,00	52 361,28
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0,00		0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs	1 716 720,14	0,00	1 716 720,14	292 929,88
Charges constatées d'avance (dont prime de remboursement des emprunts)	18 331,60		18 331,60	13 297,52
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	12 781 209,49	1 806 418,03	10 974 791,46	7 911 404,14
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	26 109 532,52		26 109 532,52	18 168 575,19
Autres	0,00		0,00	0,00
TOTAL TRESORERIE	26 109 532,52	0,00	26 109 532,52	18 168 575,19
Comptes de régularisation	0,00		0,00	0,00
Ecarts des conversion Actif	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL	283 309 742	90 764 567	192 545 174	179 441 760

BILAN - PASSIF - Format Norme 1 du RNCEP		
PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2016
FONDS PROPRES		
Financements reçus	143 997 226,42	145 503 067,11
Financement de l'actif par l'Etat	139 257 246,31	140 227 121,19
Financement de l'actif par des tiers	4 739 980,11	5 275 945,92
Fonds propres des fondations	0,00	0,00
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	26 785 093,92	26 785 093,92
Report à nouveau	-2 256 587,79	-5 813 114,29
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 023 040,04	3 556 526,50
Provisions réglementées	0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES	171 548 772,59	170 031 573,24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	400 978,42	229 181,00
Provisions pour charges	15 821,45	39 034,26
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	416 799,87	268 215,26
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0,00	0,00
Dettes financières et autres emprunts	187 783,18	184 009,55
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	187 783,18	184 009,55
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 917 378,17	1 693 760,68
Dettes fiscales et sociales	2 521 900,08	2 462 181,84
Avances et acomptes reçus	40,00	543 661,15
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	3 800,00	18 200,00
Autres dettes non financières	7 917 902,32	66 742,19
Produits constatés d'avance	5 030 798,05	4 173 415,63
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	20 391 818,62	8 957 961,49
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	0,00	0,00
TOTAL TRESORERIE	0,00	0,00
Comptes de régularisation	0,00	0,00
Ecart de conversion Passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	192 545 174	179 441 760

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		Exercice 2017	Exercice 2016	PRODUITS		Exercice 2017	Exercice 2016
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice :		0	0	Ventes de marchandises		0	0
Achats de marchandises		0	0	Production vendue :			
Variation de stocks de marchandises		0	0	- ventes		0	0
Consommation de l'exercice en provenance de tiers :		17 209 378	16 585 577	- travaux		0	0
Achats stockés matières premières		0	0	- prestations de services, études et activités annexes		5 345 796	5 181 148
Achats stockés autres approvisionnements		294 873	239 147	Production stockée :			
Variation de stocks d'approvisionnements		0	0	- en-cours de production de biens		0	0
Achats de sous traitance		19 559	670	- en-cours de production de services		0	0
Achats non stockés de matières et de fournitures		4 680 864	4 906 151	- produits		-46 643	83 171
Services extérieurs : personnel intérimaire		0	0	Production immobilisée		0	0
Services extérieurs : loyers en crédit bail		0	0	Subvention d'exploitation		114 833 425	113 810 653
Services extérieurs : autres		12 214 082	11 439 609	Reprises sur amortissements et provisions		2 652 953	2 969 323
Impôts , taxes, et versements assimilés :		1 410 115	1 203 914	Transferts de charges d'exploitation		0	0
Sur rémunérations		1 139 072	1 196 939	Autres produits		1 346 088	306 812
Autres impôts; taxes et versements assimilés		271 043	6 975	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		124 131 619	122 351 106
Charges de personnel :		93 055 557	91 620 060	PRODUITS FINANCIERS			
Salaires et traitements		53 405 991	52 316 625	De participation		0	0
Charges sociales		39 649 565	39 303 435	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions :		7 199 236	7 282 161	Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Dotations aux amortissements sur immobilisations		6 591 439	6 992 141	Reprises sur provisions et transfert de charges financières		0	0
Dotations aux provisions sur immobilisations		0	0	Différence positive de change		3 151	1 587
Dotations aux provisions sur actif circulant		435 000	60 839	Produits nets sur cession de VMP		0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges		172 797	229 181	TOTAL PRODUITS FINANCIERS		3 151	1 587
Autres charges :		3 352 773	3 881 263	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Autres charges de gestion courante		3 352 773	3 881 263	Sur opérations de gestion		0	8 900
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		122 227 060	120 572 975	Sur opérations en capital :		0	0
CHARGES FINANCIERES				- valeur comptable des éléments immobilisés et financiers cédés		0	12 361
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0	- autres		0	1 500
Intérêts et charges assimilés		0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions :			
Différence négative de change		306	864	- dotations aux provisions réglementées		0	0
Charges nettes sur cession de VMP		0	0	- dotations aux amortissements et aux autres provisions		0	392 188
TOTAL CHARGES FINANCIERES		306	864	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	412 046
CHARGES EXCEPTIONNELLES				IMPOTS SUR LES BENEFICES		0	0
Sur opérations de gestion		0	18 358				
Sur opérations en capital :				Solde créditeur : bénéfice		3 023 040	3 556 527
- valeur comptable des éléments immobilisés et financiers cédés		0	0	TOTAL GENERAL		125 250 405	124 542 411
- autres		0	1 500				
Dotations aux amortissements et aux provisions :				PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- dotations aux provisions réglementées		0	0	Sur opérations de gestion		0	8 900
- dotations aux amortissements et aux autres provisions		0	392 188	Sur opérations en capital :		0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		0	412 046	- produits des cessions d'éléments d'actif		0	12 361
IMPOTS SUR LES BENEFICES		0	0	- subventions d'investissement virées au résultat de l'ex		1 115 635	1 505 195
				- autres		0	663 262
				Neutralisation des amortissements		0	0
				Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		0	0
				TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 115 635	2 189 718
				Solde débiteur : perte		0	0
				TOTAL GENERAL		125 250 405	124 542 411

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES - Format Norme 1 du RNCEP		
CHARGES	Exercice 2017	Exercice 2016
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	294 873,13	239 146,78
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	16 914 504,92	16 346 430,38
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	53 405 991,31	52 316 624,91
Charges sociales	39 185 008,48	38 735 833,82
Intéressement et participation	0,00	0,00
Autres charges de personnel	464 556,90	567 601,42
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	4 762 888,56	5 105 034,23
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	7 199 236,24	7 674 349,31
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	122 227 059,54	120 985 020,85
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages	0,00	0,00
Transfert aux entreprises	0,00	0,00
Transfert aux collectivités territoriales	0,00	0,00
Transfert aux autres collectivités	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	0,00	0,00
Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	122 227 059,54	120 985 020,85
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Pertes de change	305,89	864,11
Autres charges financières	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	305,89	864,11
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	3 023 040,04	3 556 526,50
TOTAL CHARGES	125 250 405	124 542 411

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS - Format Norme 1 du RNCEP		
PRODUITS	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	114 833 425,03	113 810 652,87
Subventions pour charges de service public	107 472 059,20	104 937 514,21
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	7 257 634,22	8 702 989,58
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	0,00	0,00
Dons et legs	38 402,30	101 272,72
Produits de la fiscalité affectée	65 329,31	68 876,36
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	6 645 240,65	6 288 399,76
Ventes de biens ou prestations de services	5 345 795,61	5 181 148,31
Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00	12 360,73
Autres produits de gestion	1 346 087,76	1 011 719,65
Production stockée et immobilisée	-46 642,72	83 171,07
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits	3 768 588,31	4 441 772,11
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	2 652 953,16	2 969 322,66
Reprises du financement rattaché à un actif	1 115 635,15	1 472 449,45
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	125 247 253,99	124 540 824,74
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts	0,00	0,00
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Gains de change	3 151,48	1 586,72
Autres produits financier	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 151,48	1 586,72
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS	125 250 405	124 542 411

ANNEXE

Contexte Général

L'ENS de Lyon appartient à une catégorie d'établissements publics instituée par la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 : les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) au sens de l'article L 711.1 du Code de l'Education Nationale. Plus précisément, la comptabilité générale est tenue par l' Agent Comptable en application de l'instruction codificatrice M9-3 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007, relative aux libertés et responsabilités des universités, a modifié le Code de l'Education Nationale avec de nouvelles responsabilités pour les établissements d'enseignement supérieur en matière budgétaire, de gestion des ressources humaines, et de suivi de la masse salariale. Le Décret n° 2010-1652 du 28 décembre 2010 modifiant les décrets 2008-618 du 27 juin 2008 et 94-39 du 14 janvier 1994 a défini les règles budgétaires et financières applicables au EPSCP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies, tel est le cas de l'ENS de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique s'applique à l'ENS de Lyon qui est un établissement public de l'Etat. Ce texte fondamental réaffirme notamment le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables, ainsi que celui de la responsabilité des comptables publics.

Enfin, un autre texte est à citer en matière réglementaire : le décret n° 2012-917 du 20 août 2012 modifiant le décret n°2008-618 du 27 juin 2008, qui prolonge jusqu'au 31 décembre 2017 la mise en paiement des rémunérations mensuelles des personnels de l'établissement par la Direction Générale des Finances Publiques.

I) Faits caractéristiques , comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

I.1) Faits caractéristiques

I.1.1 Plan Campus

L'UDL (Université de Lyon) a contracté un contrat de partenariat (PPP) visant à la réhabilitation globale du site Monod de l'ENS de Lyon, le contrat donnant lieu à des livraisons de tranches . Au 31/12/2017 , 2 tranches ont été réceptionnées concernant le bâtiment LR7 et la salle SING . Toutefois, vu les difficultés techniques pour obtenir, de la part du partenaire privé, les PV de réception signés ainsi que les montants à comptabiliser, l'établissement n'a pas transcrit dans ses comptes le PPP, se conformant à l'instruction sur les PPP, cette dernière prévoyant que le défaut d'information de chiffres fiables peut conduire à reporter la comptabilisation.

I.1.2 Ensemble immobilier Monod

A titre de rappel , le patrimoine immobilier du site Monod mis à disposition de l'école avait été inscrit au bilan d'ouverture au 1er janvier 2010 sur la base d'une évaluation en valeur vénale réalisée par France Domaine via son sous-traitant CBRE en 2009/2010. Toutefois les valeurs retenues à l'époque n'étant pas suffisamment étayées, une nouvelle évaluation s'est avérée nécessaire. France Domaine ayant opéré une nouvelle évaluation du site Monod le 7 juillet 2015 en produisant des éléments de documentation et de valorisation suffisants, la nouvelle valeur a été intégrée en comptabilité en date du 1er janvier 2016.

I.1.3 RNCEP

A compter du 1er janvier 2017, l'établissement applique le nouveau référentiel comptable constitué du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), de l'instruction commune et du plan de comptes commun. En conséquence la nouvelle instruction se substitue à l'instruction M93, impliquant d'une part que les états financiers doivent être présentés selon le format requis par la norme 1 du RNCEP, la principale différencié de présentation étant relative aux opérations de charges et produits exceptionnels qui ne sont plus reconnus par le nouveau plan des comptes, et d'autre part que les tableaux de l'annexe doivent être retraités de la même manière pour une meilleure comparabilité. Cependant vu la difficulté de l'outil informatique à produire les états financiers au moment de l'édition des documents de synthèse, et au regard des contraintes actuelles, l'établissement a maintenu l'annexe et ses tableaux dans leur version précédente, tout en prenant soin d'insérer le bilan et le compte de résultat au format de la norme 1, cette dérogation étant permise par le RNCEP pour les organismes ayant des obstacles techniques pour appliquer les dispositions du recueil.

I.2.1 Changement d'estimation comptable

Néant

I.2.2 Correction d'erreurs

Les retraitements liés aux corrections d'erreurs et/ou régularisations sur exercices clos s'effectuent toujours en conformité avec l'avis n°2010-02 du 30 juin 2010 du Conseil de la Normalisation des Comptables Publics (CNoCP) repris dans le référentiel M9 de la Direction Générale des Finances Publiques.

I.3) Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'établissement sont établis selon l'instruction M 9 de la Direction Générale des Finances Publiques. Plusieurs instructions ont complété ou modifié ce cadre comptable de façon significative.

Les principales sont les suivantes :

- L'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux;
- l'instruction du 14 octobre 2013 relative aux modalités de première comptabilisation des immobilisations corporelles antérieurement non comptabilisée (BOFIP-GCP-13-0019 du 25 octobre 2013);
- l'instruction du 20 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des subventions reçues (BOFIP-GCP n° 13-0022 du 5 décembre 2013)
- l'instruction du 20 novembre 2013 relative à la comptabilisation des opérations pluriannuelles (BOFIP-GCP n° 13-0023 du 06/12/2013);
- l'instruction du 27 novembre 2013 relative à la comptabilisation des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et des heures complémentaires dans les comptes des organismes publics (BOFIP-GCP-13-0024 du 09 février 2013);
- l'instruction du 31 janvier 2014 relative à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles contrôlées conjointement (BOFIP-GCP-14-0003 du 10 février 2014);
- l'instruction du 9 avril 2014 relative aux modalités de mise en œuvre de la comptabilisation par composants des actifs (BOFIP-GCP-14-0008 du 24 avril 2014);
- l'instruction du 10 avril 2014 relative à la comptabilisation des changements de méthodes comptables, des changements d'estimations comptables et des corrections d'erreurs dans les comptes des organismes (BOFIP-GCP-14-0009 du 25 avril 2014);
- l'instruction du 16 octobre 2015 relative aux modalités de retraitement des conventions en ressources affectées sans impact pour l'établissement qui ne gère plus de contrats de recherche en ressources affectées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques (respect de la valeur nominale de la monnaie sans tenir compte des variations de son pouvoir d'achat).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exercice,
 - indépendance des exercices,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation et des corrections d'erreur, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Il convient de souligner que l'établissement applique le nouveau plan comptable M9 qui s'impose aux EPSCP, suite à l'avis favorable du Conseil de Normalisation des Comptes Publics.

I.3.1) Immobilisations incorporelles

Elles sont dans la pratique essentiellement composées de brevets, licences et de logiciels acquis, qui sont inscrits à leurs coûts d'acquisition en comptabilité.

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 euros HT sont comptabilisées en charges.

I.3.2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- à leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- à leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 euros HT sont comptabilisées en charges.

I.3.3) Amortissements des immobilisations

le 7 juillet 2015 le Conseil d'administration a approuvé l'introduction d'une nouvelle durée d'amortissement , reprise dans le tableau ci-dessous, pour les biens acquis à compter du 1er janvier 2016.

Catégorie des biens à amortir	Durée D'amortissement (en années)		
	Fourchette indiquée dans instruction M9-3	Bien acquis avant le 1er janvier 2016 : maintien de la durée d'amortissement	Bien acquis à compter du 1er janv 2016 : nouvelle durée d'amortissement
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20	10	20
Installations générales, agencements , aménagements et constructions	20 à 40	20	20 à 40
Bâtiment	25 à 50	50	25 à 50
Matériel scientifique acquis hors contrat de recherche	5 à 10	7	10
Matériel scientifique acquis sur contrat de recherche	5 à 10	5	3 à 7
Matériel d'enseignement	5 à 10	7	10
Outils	5 à 10	7	10
Agencements et aménagements du matériel et outillage	5 à 10	7	10
Matériel de transport	5 à 10	7	10
Matériel de bureau	5 à 10	7	10
Matériel informatique	5 à 10	3	3 à 7
Matériel divers	5 à 10	7	10

Parallèlement, Le conseil d'administration a validé la reconduction des durées d'amortissements en vigueur, reprises dans le tableau ci-dessous, pour les biens suivants :

Catégorie des biens à amortir	Durée D'amortissement (en années)		
	Fourchette indiquée dans instruction M9-3	Bien acquis avant le 1er janvier 2016 : maintien de la durée d'amortissement	Bien acquis à compter du 1er janv 2016 : nouvelle durée d'amortissement
Logiciel	1 à 3	3	3
brevet, licence	5	5	5
Installation technique complexe	5 à 10	10	10
Collection de documentation	5 à 10	10	10
Collection littéraire , scientifique et artistique	5 à 10	10	10
Installation générale, agencement, aménagement divers	10	10	10
Mobilier	10	10	10

Les dotations aux amortissements sont calculées sur la base de l'amortissement linéaire, à partir des durées votées par le Conseil d'Administration.

I.3.4) Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est appliquée en fonction de la durée de stockage des éléments en stock à la clôture de l'exercice :

Plus de 4 ans :	100%
4 ans d'ancienneté :	80%
3 ans d'ancienneté :	60%
2 ans d'ancienneté :	30%

I.3.5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

I.3.6) Valeurs mobilières de placement

Néant

I.3.7) Financements d'actifs

Les financements d'actifs sont composés d'une part de contrepartie en capitaux propres des biens mis à disposition de l'établissement par l'Etat et d'autre part des subventions destinées à financer des opérations d'investissement qui sont enregistrées au moment de leur notification dans les capitaux propres.

Depuis 2013, ces financements sont repris en produits d'exploitation dans le compte 7813, au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées, à l'exception des subventions inscrites dans le compte 138 et qui sont reprises en produit exceptionnel, selon la même méthodologie.

I.3.8) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- l'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ,
- il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

I.3.9) Emprunts et dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale

I.3.10) Rattachement des charges et des produits de l'exercice

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 5 030 Keuros en 2017, soit une augmentation de 20,54% par rapport à 2016. Ils sont principalement constitués de produits de contrats de recherche pluriannuels pour 4 448 Keuros, et de droits universitaires pour 271 Keuros.

Les heures complémentaires réalisées sont comptabilisées sur l'exercice de leur engagement.

Les droits à congés, qui représentent une dette envers le personnel, sont évalués en fin d'exercice, et donnent lieu à la comptabilisation d'une charge à payer pour le seul personnel non enseignant.

II) Notes relatives aux postes du bilan

II.1) Actif immobilisé

Au 31 décembre 2017, le montant brut de l'actif immobilisé est de 244 419 Keuros, en augmentation de 8 447 Keuros par rapport à 2016.

compte	valeur brute en K€ au 31/12/2016
203 frais de recherche et de développement	
205 concessions, brevets, licences	1 612
206 droit au bail	0
208 autres immobilisations incorporelles	0
Immobilisations incorporelles	1 612
211 terrains	25 445
212 agencement et aménagement de terrains	0
213 constructions	137 478
214 constructions sur sol d'autrui	0
215 installation technique, matériel et outillage	33 859
216 collections	223
217 Biens historiques et culturels	11
218 autres immobilisations corporelles	34 024
Immobilisations corporelles	231 040
231 immob corporelles en cours	3 320
232 immob incorporelles en cours	0
237 avances et acptes sur immob incorporelles	0
238 avances et acptes sur immob corporelles	0
Immobilisations en cours	3 320
Actif immobilisé	235 972

Acquisitions	Sorties	valeur brute en K€ au 31/12/2017
50	0	1 662
0	0	0
0	0	0
50	0	1 662
0	0	25 445
0	0	0
1 626	0	139 104
0	0	0
1 578	160	35 277
0	0	223
0	0	11
847	83	34 787
4 051	243	234 847
4 590	0	7 910
0	0	0
0	0	0
0	0	0
4 590	0	7 910
8 691	243	244 419

II.1.1) immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice concernent des logiciels et des licences pour un montant de 50 K€.

II.1.2) immobilisations corporelles

Les principales acquisitions de l'exercice concernent principalement les installations techniques, matériels et outillages pour 1 578 K€, ainsi que les constructions pour 1 626 Keuros.

II.1.3) immobilisations en cours

Les immobilisations corporelles en cours sont de 7 910 K€ au 31/12/2017 et sont essentiellement composées de travaux liés au plan campus.

II.1.4) immobilisations financières

Néant.

II.2) Amortissements et dépréciations des immobilisations

En 2017, les amortissements cumulés ont augmenté de 6 591 K€, hors neutralisation (hors cessions), et de 2 867 K€ avec neutralisation (hors cessions).

Ci-dessous le tableau de variation des amortissements en Keuros au 31/12/2017 :

	Amortissements cumulés au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Amortissements cumulés au 31/12/2017	Amortissements neutralisés	Charge nette
Immobilisations incorporelles	1 456	76	0	1 532	0	76
Immobilisations corporelles	81 154	6 515	243	87 426	3 724	2 791
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Total	82 610	6 591	243	88 958	3 724	2 867

II.3) Créances et dettes

Etat des créances et dettes au 31/12/2017, en Keuros :

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an			Echéances		
						à moins d'un an	à plus de un an	à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :	0	0	0	Dettes financières	188	188	0	0
- créances rattachées à des participations	0	0	0	- avances de l'Etat et des collectivités publiques	0	0	0	0
- prêts	0	0	0	- divers cautionnements	188	188	0	0
- autres	0	0	0	- avances et acomptes encaissés	0	0	0	0
Créances de l'actif circulant :	11 039	11 039	0	Dettes d'exploitation :	7 166	7 166	0	0
- créances clients et cptes rattachés	1 142	1 142	0	- dettes fournisseurs et cptes rattachés	3 757	3 757	0	0
- autres créances d'exploitation	5 285	5 285	0	- dettes fiscales et sociales	2 522	2 522	0	0
- créances diverses	4 613	4 613	0	- autres dettes d'exploitation	887	887	0	0
				Dettes diverses :	7 034	7 034	0	0
				- autres dettes diverses hors immobilisations	7 034	7 034	0	0
				Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	1 161	1 161	0	0
Charges constatées d'avance	18	18	0	Produits constatés d'avance	5 031	5 031	0	0
TOTAL	11 058	11 058	0	TOTAL	20 580	20 580	0	0

II.4) Trésorerie

La trésorerie est composée des éléments suivants :

Libellé	Montant en Keuros au 31/12/2016	Montant en Keuros au 31/12/2017	Variation
- CDC Tres Prem Garantie	0	0	0
Total VMP	0	0	0
	0	0	0
- chèques bancaires à encaisser	0	127	127
- chèques impayés	0	0	0
- chèques à payer	0	0	0
- autres valeurs à l'encaissement	0	0	0
- compte au trésor	18 166	25 982	7 816
- compte à terme	0	0	0
- compte de placement rémunéré	0	0	0
- caisse	2	0	-2
- régie temporaire	0	0	0
- intérêts courus	0	0	0
Total Disponibilités	18 168	26 109	7 941

On constate que :

- le compte au trésor est en augmentation de 7 816 K€ , se situant désormais à 25 982 K€.
- la trésorerie nette progresse de 43,71 %, soit + 7 941 K€.

II.5) Financements d'actifs

Le tableau de variation des capitaux propres se présente de la façon suivante en Keuros :

Compte		01/01/2017	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Transfert compte à compte	Amortissement des subventions / Diminution	Subventions accordées / Augmentation	31/12/2017
N°	Libellé							
10411000	Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements-Etat	138 223						138 223
10413100	Etat	14 885						14 885
10413200	ANR-IA	3 276				-542	2 449	5 183
10491000	Reprise au résultat de la contrepartie et du financement des actifs mis à disposition des établissements	-5 255				-2 608		-7 863
10493100	Etat	-10 412				-126		-10 538
10493200	ANR-IA	-490				-142		-632
	Total financement de l'actif par l'Etat (Biens mis à disposition)	140 227	0	0	0	-3 418	2 449	139 258
10682000	RESERVES FACULTATIVES	26 785	0					26 785
11000000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	-5 813	0				5 813	0
11900000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	0	-2 257					-2 257
12000000	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE)	3 556	-3 556	3 023				3 023
	Total réserves et report à nouveau	24 528	-5 813	3 023			5 813	27 551
13120000	REGIONS	119					0	119
13412000	Régions	8 614					95	8 709
13413000	Départements	1						1
13414000	Communes et groupements de communes	119						119
13415000	Autres collectivités et établissements publics	3 830					217	4 047
13416000	Union européenne	1 494					0	1 494
13417000	Autres organismes	952						952
13418000	Autres	821					0	821
13800000	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 045						1 045
	Total financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat (subventions d'investissements)	16 995	0	0	0	0	312	17 307
13492000	Régions	-6 106				-389		-6 495
13493000	Départements	-1				0		-1
13494000	Communes et groupements de communes	-92				-1		-93
13495000	Autres collectivités et établissements publics	-2 767				-148		-2 915
13496000	Union européenne	-818				-216		-1 034
13497000	Autres organismes	-798				-9		-807
13498000	Autres	-484				-69		-553
13980000	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-653				-16		-669
	Total amortissement des financements d'actif par des tiers(amortissement des subventions)	-11 719				-848		-12 567
	Total capitaux propres	170 031	-5 813	3 023	0	-4 266	8 574	171 549

Les capitaux propres sont composés au 31/12/2017 :

- de la valeur des biens immobiliers remis en affectation par l'Etat, soit 139 258 K€,
- du report à nouveau débiteur de - 2 2257 K€
- des réserves de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation précédents affectés en réserves sur décision du Conseil d'Administration pour 26 785 K€,
- du résultat de l'exercice 2017, soit 3 024 K€,
- des subventions d'investissement dont la valeur nette, compte tenu des nouvelles subventions reçues en 2017 et des reprises au compte de résultat, s'élèvent à 4 740 K€.

II.6) Provisions

Les provisions pour risques et charges se présentent comme suit au 31/12/2017, en K€ :

Catégorie	Provisions au 31/12/2016	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/2017
Provisions pour grosses réparations :	0	0	0	0
- résidence				
- hôtel				
- restaurant				
Autres provisions pour risques et charges :	268	172	-23	417
- RAFP	39	0	-23	16
- Perte d'emploi	0	0	0	0
- Provisions diverses	229	172	0	401
Total provis° risques et charges	268	172	-23	417
Provisions pour dépréciations:				
- provisions pour dépréciation créances :		435		435
TOTAL PROVISIONS	268	607	-23	852

Les provisions inscrites au bilan relèvent principalement de la catégorie des provisions pour risques et charges, et se concentrent essentiellement en 2017 sur les provisions pour pensions et obligations similaires pour un montant de 16 Keuros, sur les provisions diverses à hauteur de 401 Keuros, et sur les dépréciations de créances pour 435 Keuros.

II.7) Comptes de Régularisation

Les comptes de régularisation présentent un solde nul au 31/12/2017.

III) Notes relatives aux postes du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 3 024 Keuros.

III.1) Chiffres d'affaires et produits d'exploitation

	Montant en Keuros au 31/12/2017	%	Montant en Keuros au 31/12/2016	%
Prestations de services	5 346	4,31%	5 181	4,23%
Production stockée	-47	-0,04%	83	0,07%
Subventions d'exploitation	114 833	92,51%	113 811	93,02%
Reprises sur amort et provision	2 653	2,14%	2 969	2,43%
Autres produits	1 346	1,08%	307	0,25%
TOTAL	124 132	100,00%	122 351	100,00%

On relève que les principales ressources de l'établissement sont les subventions d'exploitation ; Elles représentent plus de 92 % du total de ses ressources, avec un montant s'élevant à 114 833 Keuros dont 95,77 % en provenance du ministère de tutelle.

En effet, les subventions d'exploitation se répartissent de la façon suivante :

	Montant en Keuros au 31/12/2017	%	Montant en Keuros au 31/12/2016	%
Ministère	109 975	95,77%	108 670	95,48%
Région	331	0,29%	555	0,49%
Département	0	0,00%	22	0,02%
Communes et groupements	8	0,01%	5	0,00%
Europe	1 447	1,26%	2 175	1,91%
Autres	3 072	2,68%	2 384	2,09%
TOTAL	114 833	100,00%	113 811	100,00%

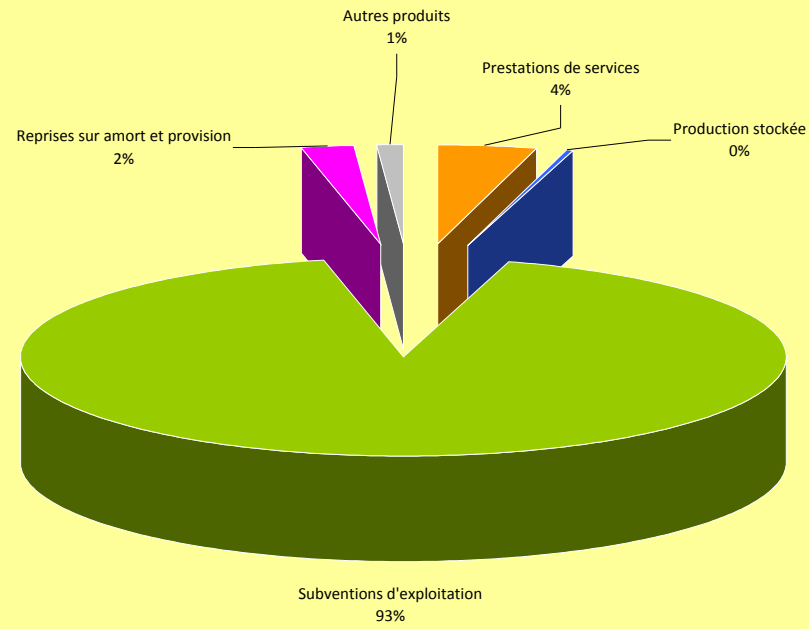
Concernant les prestations de services, elles se déclinent ainsi :

	Montant en Keuros au 31/12/2017	%	Montant en Keuros au 31/12/2016	%
Droits de scolarité	484	9,05%	429	8,28%
Prestations de recherche	732	13,69%	535	10,33%
Redevances	0	0,00%	282	5,44%
Formation continue	142	2,66%	114	2,20%
Colloques	77	1,44%	11	0,21%
Vente publications	160	2,99%	171	3,30%
Mad (*)	587	10,98%	631	12,18%
Hébergement/ restauration	1 602	29,97%	1 709	32,99%
Autres	1 562	29,22%	1 299	25,07%
TOTAL	5 346	100,00%	5 181	100,00%

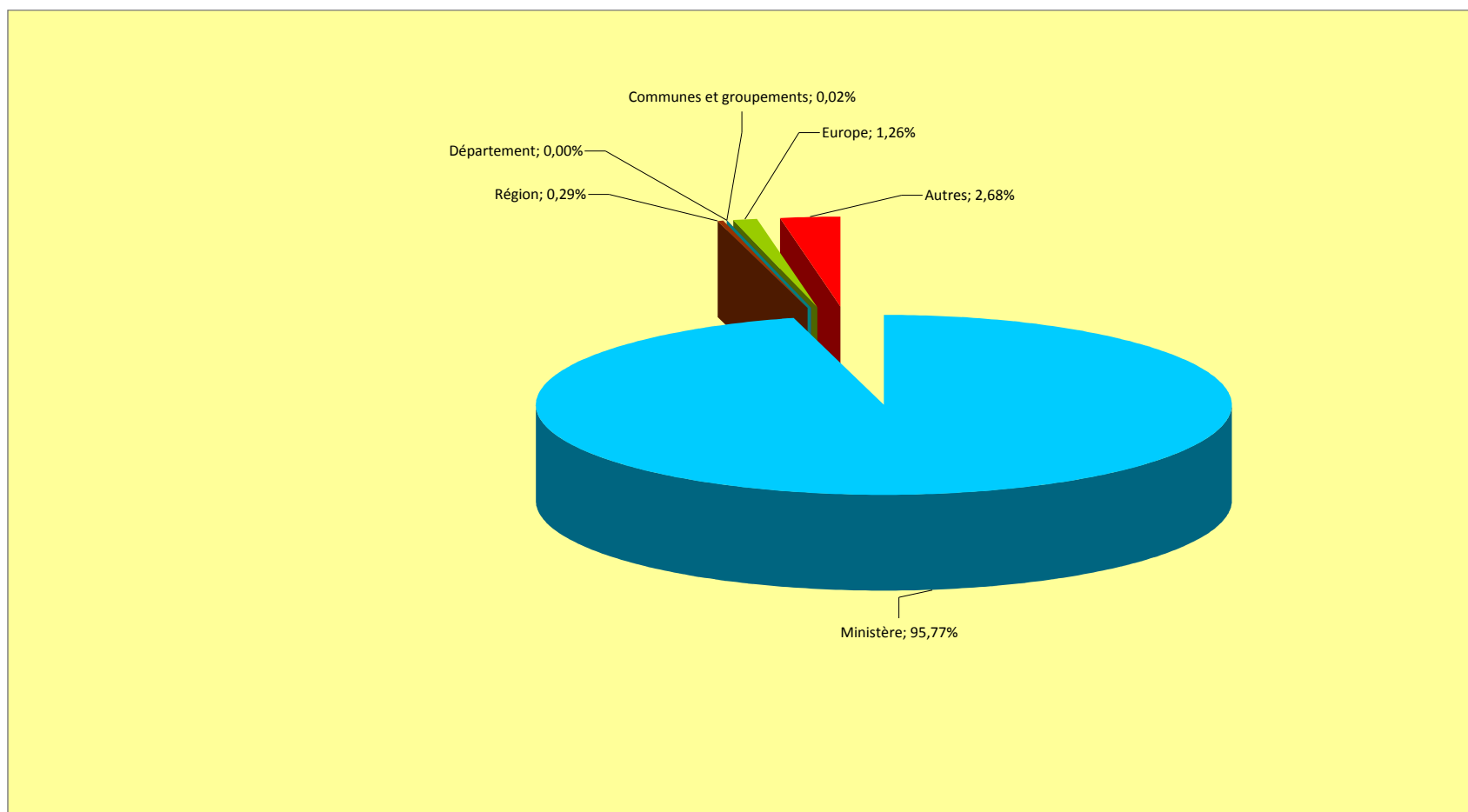
Le total des produits d'exploitation s'élève à 124 132 K€

(*) : Mise à disposition de personnel facturée

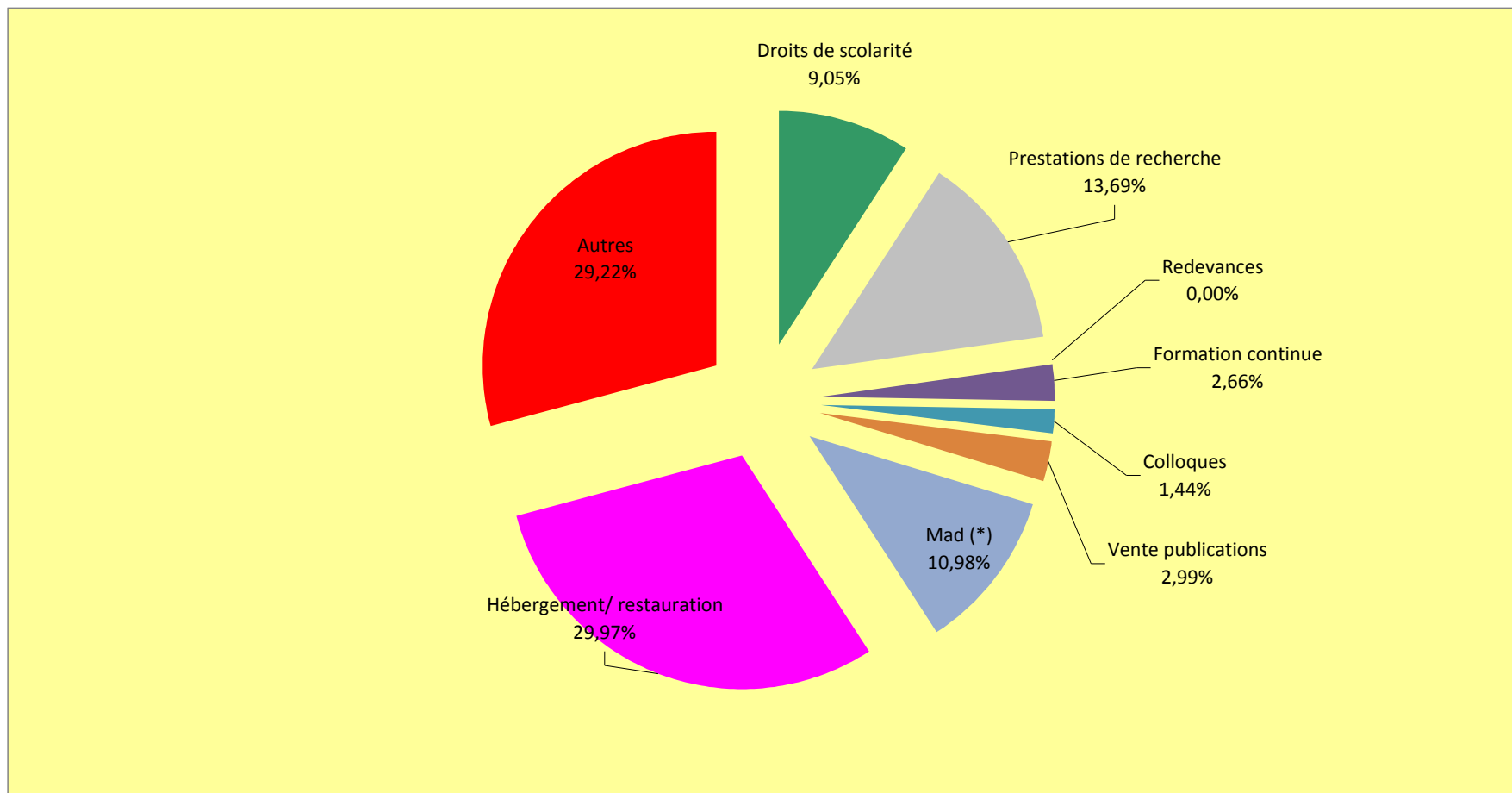
Exercice 2017. Répartition du chiffres d'affaires en K€



Exercice 2017. Répartition des subventions d'exploitation en K€



Exercice 2017. Répartition des prestations de service en K€



III.2) Charges d'exploitation

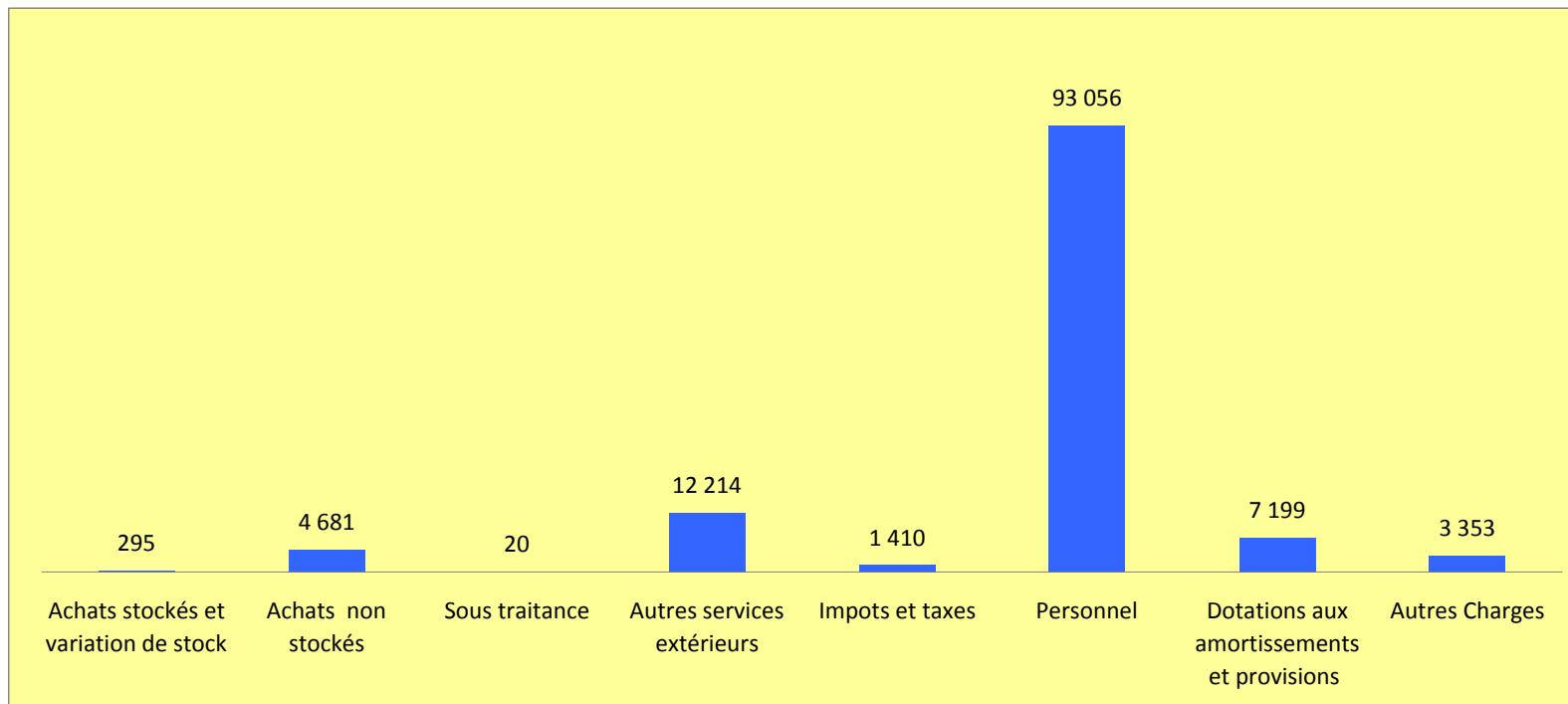
Les charges d'exploitation se répartissent ainsi :

	Montant en Keuros au 31/12/2017	%	Montant en Keuros au 31/12/2016	%
Achats stockés et variation de stock	295	0,24%	239	0,20%
Achats non stockés	4 681	3,83%	4 906	4,07%
Sous traitance	20	0,02%	1	0,00%
Autres services extérieurs	12 214	9,99%	11 440	9,49%
Impôts et taxes	1 410	1,15%	1 204	1,00%
Personnel	93 056	76,13%	91 620	75,99%
Dotations aux amortissements et provisions	7 199	5,89%	7 282	6,04%
Autres Charges	3 353	2,74%	3 881	3,22%
TOTAL	122 227	100,00%	120 573	100,00%

Sur l'exercice 2017, les charges de personnel représentent 76,13 % du total des charges d'exploitation.

Quant aux achats, ils s'élèvent en cumul (achats stockés et non stockés) à près de 4,07% du total de ces charges, contre 9,99 % pour les autres services extérieurs.

Concernant les dotations aux amortissements et provisions, elles représentent 5,89% % des charges d'exploitation.

Exercice 2017. Charges d'exploitation en K€

III.3) Charges et produits financiers

Sur l'exercice 2017, l'établissement a supporté une charge financière de 0,3 Keuros. Les produits financiers montent à 3,1 Keuros, induisant de facto un résultat financier positif de 2,8 Keuros.

III.4) Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont évaluées sur l'exercice 2017 à 0 Keuros. Les produits exceptionnels présentent un montant de 1 115 Keuros. Il en résulte que le résultat exceptionnel atteint 1 115 Keuros sur l'exercice 2017.

IV) Autres informations

IV.1) Evénements postérieurs à la clôture

Néant

IV.2) Effectifs

	Ventilation des effectifs moyens	
	Plafond Etat	Ressources propres
Non titulaires	312	99
Titulaires :	1 539	
dont élèves Normaliens	849	
dont BIATOSS	454	
dont E/C	236	
TOTAL	1 851	99

Source : Direction des Ressources Humaines

IV.3) Capacité d'autofinancement

	En Keuros
	Exercice 2017
Resultat de l'exercice	3 023
+ dotation aux amortissements	7 199
- reprises sur amortissements et provisions	2 653
- neutralisation des amortissements	
- quote part des subventions d'investissements rapportées au CR	1 116
+ valeur nette des éléments d'actifs cédés	
- produit de cession d'éléments d'actifs cédés	
CAF	6 454

IV.4) Fonds de Roulement, Besoin en Fonds de Roulement, Trésorerie

	En Keuros		
	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation
Fonds de Roulement Patrimonial (FR)	16 692	17 122	-430
Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	-9 417	-1 046	-8 371
Trésorerie (T)	26 109	18 168	7 941

IV.5) Tableau de rapprochement entre la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale

En application de l'article 4 de l'arrêté du 1er juillet 2015, reconduit d'une année conformément à l'avis 2018-02 CNoCP du 19 janvier 2018, et de la note de clôture DGFIP du 6 décembre 2016, le tableau présentant l'articulation entre les résultats comptables de la comptabilité générale et de la comptabilité budgétaire, ainsi que le tableau présentant le tableau des flux de trésorerie , prévus par la norme 1 du RNCEP, ne sont pas produits dans la présente annexe.